



DÉCLARATION DES MEMBRES DU PERSONNEL CGT SIÉGEANT AU COMITE TECHNIQUE DE LA C2A.

Lors du dernier Comité Technique, les représentants du personnel ont voté à l'unanimité contre l'évolution du RIFSEEP tel qu'il était proposé par l'administration. Comme le prévoit la loi, un deuxième comité technique a été convoqué dans les 8 jours.

Nous n'avons reçu **aucun** nouveau document à réexaminer et aucune concertation n'a été programmée.

Vous nous présentez **donc** le même projet afin de pouvoir remplir vos obligations légales et le faire passer **en force**.

Les représentants CGT n'accepteront pas cette mascarade !

Nous exigeons que **ce projet soit scindé en 2 parties** :

1. la première pour la création d'un groupe 8bis pour la catégorie C qui reçoit l'aval des représentants du personnel,
2. pour la deuxième, nous voulons **la suspension** de la création des autres groupes concernant la catégorie A en attendant la réévaluation qui doit se dérouler au cours du 1^{er} semestre 2021.

De cette façon vous **présenterez ce soir** au Conseil Communautaire une délibération avec **avis favorable** pour la création du **groupe 8bis uniquement**.

En conclusion, la CGT dénonce **un déni récurrent** de dialogue social, qui transforme les instances représentatives **en simple chambre** d'enregistrement.